

ANNEXE I

**Chœur de Radio France
Concours de Basse II
30 juin et 1er juillet 2026**

EMPLOI OFFERT :

1 poste de Basse II

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES :

14 juin 2026

REMUNERATION ANNUELLE BRUTE :

(Barème au 1^{er} mai 2017)

41 284,44 €

puis selon les modalités de reprise de l'ancienneté du musicien du Chœur

DATE DE PRISE DE FONCTION

A convenir